

VII.3

Évaluer la mise en œuvre et les effets de la Stratégie nationale de vaccination

MARCHE À SUIVRE

En collaboration avec l'AMCS et la CFV, l'OFSP définit des questions à des fins d'évaluation. En outre, il fixe le calendrier ainsi qu'un ordre de priorité en se fondant sur le degré d'urgence et sur les ressources disponibles. Des études qualitatives et quantitatives permettent de vérifier si les mesures encourageant la vaccination sont adéquates, efficaces et économiques pour atteindre les objectifs nationaux.

OBJECTIF

L'impact des mesures mises en œuvre dans le cadre de la SNV est connu. Si besoin est, les mesures peuvent être adaptées en se fondant sur les résultats de la recherche.

Axe d'intervention

Surveillance, recherche et évaluation

Domaine d'action

4b

Mener des analyses d'impact des recommandations vaccinales et évaluer les mesures encourageant la vaccination

DIRECTION**OFSP****PARTENAIRES
DE MISE EN ŒUVRE****Cantons et CFV** (collaboration à la définition et à la hiérarchisation des questions à des fins d'évaluation)**RESSOURCES****OFSP, AMCS et CFV** : ressources humaines**GROUPES CIBLES**

OFSP, cantons et CFV

ÉTAPES**2021** : définition des questions à des fins d'évaluation, fixation des priorités et du calendrier**2023** : évaluation intermédiaire formative de la stratégie SNV avec des recommandations pour améliorer la mise en œuvre des mesures prises**2028** : réalisation d'une évaluation sommative**INDICATEURS**

- » Les questions à des fins d'évaluation sont hiérarchisées
- » Le concept d'évaluation est prêt

DÉPENDANCES

En coordination avec les mesures :

- IV.1 Stratégie de communication exhaustive
- VII.2 Effets des recommandations de vaccination



Sert à la concrétisation des mesures :

- III.2 Faire connaître de bons exemples de mise en œuvre
- IV.3 Diffuser les dernières connaissances en matière de vaccins
- VIII.1 Stratégies spécifiques